



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Suite aux élections de Mars dernier, je suis très heureux de prendre contact avec vous par ce premier bulletin. Il s'inscrit dans la continuité, avec cependant quelques modifications dans la présentation et la périodicité. J'espère que vous y trouverez les informations essentielles concernant les décisions du Conseil Municipal et les évolutions des travaux engagés. Bien entendu, nous acceptons toutes vos remarques et suggestions nous permettant d'aller de l'avant.

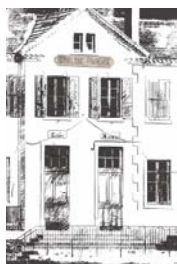
Je remercie tous les bénévoles qui participent activement au sein des associations, ainsi que les personnes de la commune qui ont accepté, souhaité rejoindre les commissions consultatives mises en place par le Conseil municipal.

Je me permets de rappeler à tous, qu'il est important de persévérer dans tous les actes de civisme notamment au niveau du tri sélectif et des ordures ménagères, la collectivité en sortira gagnante à tous points de vue (environnement, hygiène, finances...).

Je vous assure de l'entière disponibilité de l'équipe municipale et de sa détermination pour la réussite de ses projets.

Je souhaite à toutes et à tous un bel été ensoleillé sur notre commune, avec si possible quelques jours de vacances reposantes.

Le Conseil Municipal



Maire :	Christian Bosquet	Pignatelle
1 ^{er} Adjoint :	Jean-François Guilbert	Le Village
2 ^e Adjoint :	Annik Hugon-Quééré	Le Village
3 ^e Adjoint :	Serge Villard	La Cantonne
	Éric Bernard	La Mûre
	Serge Campana	L'Aiguille
	Jérôme Diméglio	Le Freyssenet
	Martine Le Cozannet	Le Village
	Jean-Luc Prat	Champagnet
	Alain Rivier	La Cantonne
	Nathalie Rodrigues de Jésus	Le Roure

Les diverses commissions

Commissions communales :

CCAS : Christian Bosquet, Nathalie Rodrigues, Jérôme Diméglio, Annik Hugon, Jean-François Guilbert, Léon Romain, Dominique Lavandier, Carole Pouzard et Emeline Labonne.

Mission locale :

Serge Villard, Jean-Luc Prat.

Commission marchés publics :

Christian Bosquet, Alain Rivier, Jérôme Diméglio, Serge Villard, Jean-Luc Prat, Serge Campana, Martine Le Cozannet

Communauté de communes Rhône-Helvie :

Christian Bosquet, Jean-Luc Prat, Éric Bernard.

Contrat de Pays.CDR:

Serge Villard, Éric Bernard.

Comités consultatifs :

Commission voies et réseaux divers :

Jean-Luc Prat, Jérôme Diméglio, Christian Bosquet, Serge Campana.

Léon Romain, Louis Berger, Raphaël Garcia, Renato Fleres

Commission économique :

Jean-François Guilbert, Martine Le Cozannet, Jean-Luc Prat.

Commission communication :

Nathalie Rodrigues, Annik Hugon, Martine Le Cozannet.

Commission environnement et tourisme :

Alain Rivier, Serge Villard, Jean-François Guilbert. Noël Karsenty Dominique Uchedu.

Commission urbanisme et patrimoine :

Éric Bernard, Alain Rivier, Jérôme Diméglio, Annik Hugon, Serge Campana, Jean-François Guilbert.

Commission vie sociale et culturelle :

Annik Hugon, Serge Villard, Martine Le Cozannet, Nathalie Rodrigues.

Lucienne Fenouil, Brigitte Guilbert, Jacqueline Lopez, Alexandrine Lavandier, Claudie Garcia, Sylvain Mendès.

Délégués aux divers syndicats ou organismes

Logement Vallée du Rhône :

Annik Hugon, Martine Le Cozannet

École de musique départementale:

Annik Hugon

Info route:

Martine Le Cozannet, Serge Campana

Budget commune

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse du budget pour le **Fonctionnement**.

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (énergie, fournitures et entretien)	67 200 €	Produits et services	14 821 €
Charges de personnel	110 400 €	Impôts et taxes	107 954 €
Charges gestion courante (cotisations, indemnités et contributions diverses)	39 257 €	Dotations (état et département)	79 816 €
Charges financières	22 051 €	Produit gestion courante (gîtes et location logement école)	13 000 €
Charges exceptionnelles	300 €	Travaux en régie (réalisés par l'employé communal)	20 000 €
Dépenses imprévues	456 €	Report (N-1)	73 073 €
TOTAL	240 264 €	TOTAL	308 664 €
Recettes – dépenses = 308 664 € - 240 264 € soit 68 400 €			

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des propositions du budget pour les **Investissements**.

Dépenses		Recettes	
Caution appartement	900 €	Remboursement TVA	14 940 €
Remboursement Emprunt	9 487 €	Virement du fonctionnement	68 400 €
Remboursement SDE (travaux électricité)	7 479 €	Caution appartement	900 €
Voirie	35 000 €	Subvention voirie (département)	26 366 €
Mobilier secrétariat	6 000 €	Vente camion	2 300 €
Bâtiment Stockage	17 000 €	Subvention bâtiment stockage	2 400 €
Toiture école	41 500 €	Subvention toiture école	17 260 €
Salles du château	3 000 €		
Étude salle polyvalente	8 000 €		
Achat bacs tri sélectif	4 200 €		
TOTAL	132 566 €	TOTAL	132 566 €

Résultats et propositions des premiers travaux de diverses commissions

Premiers secours :

L'actualité nous prouve fréquemment que connaître les gestes de premiers secours est d'une importance capitale. Aussi une formation en plusieurs séances, encadrée par des pompiers, vous sera proposée fin 2008, début 2009.

Jardins potagers :

Le conseil municipal envisage de mettre à disposition des jardins potagers sur la commune. Il s'agira de parcelles de 200 m² environ, sécurisées, avec accès au réseau d'eau. Les habitants, intéressés par ce projet, sont priés de se faire connaître en Mairie.

Collecteurs d'eaux pluviales :

Nous sommes déjà nombreux sur la commune à avoir la chance de cultiver et récolter nos propres légumes; que d'heures passées à désherber, biner ou arroser nos jardins !

Dans un souci d'économiser ce bien précieux qu'est l'eau potable, la municipalité se propose d'établir un programme d'aide à l'achat ou à la construction de récupérateurs d'eaux pluviales.

Si vous êtes intéressés par ces propositions, merci de déposer le coupon-réponse ci-joint en Mairie.

La garderie

Pour répondre en toute connaissance de cause aux besoins de garderie hors temps scolaire qui se font sentir, une enquête auprès des familles a été réalisée.

A partir de cette étude, il est proposé par la Mairie de créer un service de garderie, avec participation financière des parents de 07h50 à 08h50 et de 16h30 à 18h00 à partir de la rentrée 2008.

Une information vous sera communiquée ultérieurement.

Pour occuper les enfants pendant ce temps non scolaire, une collecte de jeux, jouets et livres, en bon état, est organisée.

Du matériel que vous n'utilisez plus pourra retrouver une seconde vie à la garderie.

Pour déposer vos dons, une permanence sera assurée en Mairie les vendredis 27/06, 04/07 et 11/07 de 17h00 à 19h00.



Tri sélectif et ordures ménagères

Suite aux difficultés de collectage, la communauté de communes qui a en charge le ramassage des ordures ménagères, demande de regrouper certains containers.

Dans les containers noirs, réservés aux ordures ménagères, il serait souhaitable de ne plus trouver des cartons, pots de peinture, déchets de démolition, ou autres objets à jeter qui encombrant et engorgent les bacs et qui doivent être impérativement portés à la déchetterie.

Au mois de Juillet, Août, les containers d'ordures ménagères seront vidés deux fois par semaine.

Veillez à bien trier les déchets dans les différents bacs appropriés.

Veillez à ne pas déposer hors des différents containers.

Merci de respecter ces lieux.



Subventions ou aides de la commune

ACCA (association de la chasse) : 110 €

Association Les Amis de l'école publique d'Aubignas : 230 €

La Bibliothèque municipale : 230 €

La FNACA (Association des anciens combattants d'Algérie) : 50 €

Association La Pie sur l'Amandier : mise à disposition du local de la buvette.

Jeunes agriculteurs du canton de Viviers : pour le concours départemental de labour qui se déroule cette année à Alba le 17/08/2008 : 500 €.

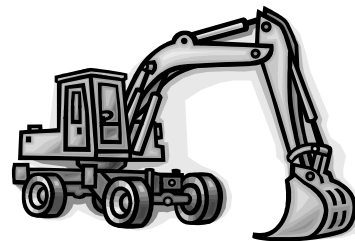
Subvention pour le voyage scolaire de fin d'année à Peaugres de 382 €.

Travaux - Aménagements

C'est l'entreprise SOBECA qui a été retenue pour les travaux des réseaux et chemins d'accès à la station d'épuration pour un montant de 63 648 €.

C'est l'entreprise EPURNATURE qui a été retenue pour les travaux de la station d'épuration pour un montant de 103 000 €.

La consultation pour la construction du réservoir d'eau de 200 m³ est ouverte jusqu'au 1^{er} juillet 2008.



État civil

La population d'Aubignas avoisine les 400 habitants.

Nous vous communiquerons **les résultats officiels du recensement** de janvier et février 2008 ultérieurement.

Naissances :

Juliette, petite fille d'Aline et Alain Rivier, le 22 mars 2008.

Lilou, arrière-petite fille de Marie-Louise Vigne, le 24 avril 2008

Kélia Lesturgeon chez Cyril et Élodie, le 07 mai 2008.

Angèle Renard, née au village, chez Delphine et Jean-Baptiste, le 22 mai 2008.

Johan Veyrenche, chez Nicolas et Séverine, le 30 mai 2008.

Sacha Mommée chez Aymeric et Olivia, le 02 juin 2008.

Décès :

Lucienne Trinquet, le 11 janvier 2008.

André Thouvenot, le 19 mars 2008.

Bernard Prieur, le 07 avril 2008.

Andrée Gaillard, le 28 avril 2008.

Calendrier

Le samedi 28 juin à 18h, fête de l'école, avec spectacle des enfants puis repas sous le tilleul, organisée par "Les amis de l'école publique d'Aubignas".

Le samedi 5 juillet à 21h, Danses et chants folkloriques anglais par le groupe Yateley Morris Men.

Concert gratuit organisé par "La Pie sur L'amandier".

Le matin à partir de 10h00, le groupe nous présentera un échantillon de ses talents en divers lieux de la commune (d'abord au croisement de La Mûre, puis au croisement de Champagnet, puis au stop de l'Aiguille et pour finir, parking de Ste Reine).

SOYEZ NOMBREUX AUX DIFFERENTES ETAPES POUR FAIRE LA FETE !

Le samedi 23 août à partir de 17h30, plantation du "Pibou"

Tous les habitants de la commune sont invités à la cérémonie et à l'apéritif offert par la municipalité. A cette occasion, une attention particulière sera portée à notre ancien maire, M Alain Floribert.

VENEZ NOMBREUX PARTAGER CE MOMENT DE CONVIVIALITE !

Secrétariat de Mairie :

du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H

le vendredi de 14 H à 17 H 30

Congés annuels : du 04/08/2008 au 24/08/2008 inclus.

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.com

Permanence Maire :

M.Bosquet Christian : le vendredi de 17 H 00 à 19 H 00

Bibliothèque municipale :

le vendredi de 17 H 30 à 18 H 30

Fermeture : Juillet 2008